

COMPTE RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2013

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mmes et MM. les Conseillers le 23 novembre 2013. Mmes et MM. les Conseillers sont invités à se rendre à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le Vendredi 29 novembre 2013 à 18h30.

ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU PV DU 25 OCTOBRE 2013

QUESTIONS FINANCIERES
QUESTIONS SCOLAIRES
URBANISME & ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT
PERSONNEL
TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX
INTERCOMMUNALITE
ASSOCIATIONS
QUESTIONS DIVERSES
INFORMATIONS DIVERSES
PROCHAINE REUNION

PRESENTS : MM. BARREAUD, GAUD, MMES VRILAUD, GUIBERTEAU, MM MOREAU, BOURRIER, MMES GUILLOT, BODIN, NEVEUR, M. de GRAILLY

ABSENTS : M. TAUNAY (excusé), Mme LUCAZEAU et M. DAVID.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VRILAUD

PRÉAMBULE :

Présentation de la marque « Petites cités de caractères » par Mme Bergonzoni, représentante du Pays de Saintonge romane et Monsieur Donnat, représentant de Charente-Maritime Tourisme.

« Petites Cités de Caractères » est une marque qui dépend d'une association nationale indépendante : une marque touristique avec charte de qualité, un réseau national en plein développement qui offre une promotion nationale avec une politique d'accompagnement dans le cadre d'une mise en valeur du patrimoine pour une durée de trois ans ; c'est une démarche complémentaire au label de « village de pierres & d'eau » soit un outil supplémentaire pour la promotion du patrimoine.

Avantages du label

- promotion sur le site national
- promotion départementale
- accès au financement régional
- accès au programme de soutien mutualisé

Conditions d'obtention

- pour les communes de moins de 5 000 habitants
- Mise en place d'une zone de protection AVAP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager)
- ou ZPPAUP (aire de mises en valeur de l'architecture et du patrimoine)
- programme pluriannuel de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine historique

Engagements de la Charte nationale

- Entretien et valorisation de l'espace public
- Entretien et valorisation de l'espace touristique
- Entretien et valorisation du bâti privé

- Engagement de la commune en faveur de l'accueil des clientèles
- Engagement de la commune en faveur de l'animation

Procédure d'instruction et de labellisation

Cotisation des membres adhérents publics

- Communes homologuées : 2€ par habitant
- Communes homologables : 1,50€ par habitant
- Droit d'entrée à l'Association : 450 €

Cette proposition demande réflexion et concertation ; le conseil municipal laisse le choix de l'étude de ce dossier et de la décision d'adhérer ou non aux membres du nouveau conseil, après les élections de 2014.

I. APPROBATION DU PV DU 25 octobre 2013

Le compte rendu de la réunion du 25 octobre est approuvé sans observation ni remarque.

II. QUESTIONS FINANCIERES

1) Tarifs du gîte :

- A partir du 1^{er} janvier 2014, les tarifs du gîte seront les suivants :

Juillet - août :	1 semaine	360 €
	2 semaines	684 €
	3 semaines	972 €
	4 semaines	1 224 €
Juin - septembre	1 semaine	310 €
	2 semaines	589 €
Avril-Mai-Octobre	1 semaine	230 €
	2 semaines	434 €
10 € par personne et par nuitée au delà de 5 persomes		
Week-end (2 nuits)		90 €
Tarifs majorés en juillet et en août (si disponibilité)		180 €
La nuit supplémentaire		45 €

- bilan des locations + taxes de séjour pour 2011, 2012, 2013 :

	2011	2012	2013
Taxes de séjour	53,55 €	42 €	40,60 €
Locations	2 525 €	3 415 €	2 990 €

2) La vente des Bleuets

Lors de la cérémonie du 11 novembre, la vente des bleuets a rapporté la somme de 68.50 €.

3) Tarif du Chenil :

Le règlement de la mise en chenil d'attente des chiens ou chats en divagation sera affiché en permanence à la Mairie. Il stipulera les modalités de récupération des animaux, les coordonnées du garde champêtre, le lieu où l'animal devra être récupéré (chenil installé à l'atelier municipal). Il sera exigé une somme de 10 € à la journée (par animal) pour participation aux frais de gestion du chenil et ce pendant 5 jours avant le transfert à la fourrière de la SPA de Saintes, en cas de non récupération. Les personnes ayant perdu leur animal seront invitées à se présenter rapidement à la Mairie ; elles pourront ainsi savoir si leur chien a été placé dans le chenil d'attente. A titre d'information, un encart sera imprimé dans le bulletin municipal.

4) La batterie du défibrillateur :

Elle doit être changée ; la somme de 509,50 € devra être acquittée.

5) Tarifs de location des salles et services :

Une augmentation de 1% sera imputée au 1^{er} janvier 2014 pour tous les tarifs de location de salles et autres produits et services municipaux (voir tableau en annexe). Le prix des photocopies ne sera pas modifié. Une facture sera adressée aux associations pour les photocopies couleur faites durant l'année 2013. La vaisselle sera louée par lots de 25 pièces (assiettes, couverts et verres).

6) Nouveau contrat Antargaz :

Le renouvellement des conditions du contrat de livraison Antargaz est intervenu suite à une négociation menée par Monsieur Moreau après constatation de l'augmentation anormale du prix de la tonne de gaz (1 834,12 € HT la tonne - facture d'octobre 2013). Après réclamation, le prix de la tonne a été fixé à 1 100 €.

7) Livre « Port d'Envaux Autrefois » :

Présentation officielle le 21 décembre à la population (11h30 Bistrot des Halles)- Edition « *Le Passage des heures* » en collaboration avec l'éditeur « Le Passage des heures » et un collectif port d'envaiois ; participation de la commune pour l'achat de 50 ouvrages pour fonds d'amorçage. Le prix du livre est de 23 €.

8) Vote des Crédits supplémentaires (Pièces n°4) :

M. le Maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2013, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

DESIGNATION DES ARTICLES		CREDITS SUPPLEMENTAIRES A VOTER			
N°	Intitulé	RECETTES		DEPENSES	
2315	(041) Comptabilisation Travaux SDEER – 285 123 (Compl. E.P. Rue de la Prévôté)			1 482	69
13251	(041) Comptabilisation Travaux SDEER – 285 123 (Compl. E.P. Rue de la Prévôté)	741	35		
168751	(041) Comptabilisation Travaux SDEER – 285 123 (Compl. E.P. Rue de la Prévôté)	741	34		
TOTAL		1 482	69	1 482	69

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recette indiquées ci-dessus.

9) Vote de Crédits supplémentaires (Pièce n°5) :

M. le Maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2013, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

DESIGNATION DES ARTICLES		CREDITS SUPPLEMENTAIRES A VOTER			
N°	Intitulé	RECETTES		DEPENSES	
2151	(041) Intégration frais d'étude Travaux voirie Centre Bourg (Opération : 181 – Invent. 336)			14 289	88
2031	(041) Intégration frais d'étude Travaux voirie Centre Bourg (Opération : 181 – Invent. 336)	14 289	88		
TOTAL		14 289	88	14 289	88

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recette indiquées ci-dessus.

III. QUESTIONS SCOLAIRES

1) Comptes rendus de la Commission Ecole du 5 novembre et du Conseil d'Ecole du 7 novembre:

109 élèves à Port d'Envaux - 49 à Crazannes ; effectif en baisse de 18 élèves

3 AVS (Aide à la vie scolaire) à Port d'Envaux - 1 à Crazannes

Rentrée 2014/15 : départ de 20 CM2 pour une arrivée de 17 PS : ce qui confirme la réelle baisse des effectifs.

Suite à un sondage effectué auprès des familles concernées, il pourra être accueilli, dès janvier, les petits de 2 ans. Ils effectueront une rentrée progressive (6 en janvier 1 en mars) .

A noter les remerciements pour les travaux qui ont été faits pour le dortoir de la maternelle.

Nouvelle classe : la date de la commission de sécurité est à prévoir (évaluation des risques).

Les barillets des portes intérieures de secours seront changés afin d'en faciliter l'ouverture par les équipes scolaires.

Au départ du car, à 16h30, un problème d'horaire se pose en raison du temps nécessaire pour la préparation des enfants. Il convient de respecter les horaires de départ de la navette.

Le stationnement anarchique à la sortie de classes à Crazannes et à Port d'Envaux engendre des difficultés de manoeuvres pour le car.

Le projet d'école est le cirque. La semaine de la maternelle aura lieu du 14 au 21 avril 2014.

IV. URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

1) Compte rendu de la réunion du 5 novembre (réunion sur les repères de Crue) organisée par l'institution interdépartementale pour l'Aménagement du Fleuve Charente et de ses affluents (EBTP) : il est demandé de faire connaître les repères de crues à la population et aux touristes. Une communication, avec photos, sera faite dans le bulletin de l'été.

2) Bilan chiffré de la gestion du port :

9 924,25 € en 2012 - 7 995,69 € en 2013 soit une baisse de 2 275,50 €.

3) Suite à la demande d'acquisition de la parcelle n° 95 aux Coumaillauds : le conseil n'est pas favorable à une cession de ce terrain, mais donne son accord pour le louer moyennant l'entretien du terrain. Une convention sera établie avec le demandeur pour notifier les conditions de son exploitation suivant des critères précis : pas d'utilisation de pesticides, conservation du noyer et sauvegarde du muret de soutènement.

V. PERSONNEL

1) Contrat CAE

Le contrat CAE de Jérôme Palmier a pris fin le 8 novembre.

2) Proposition de formation par le Conseil général (dans le cadre des actions de sensibilisation aux personnels des collectivités) :

Evolution de la gestion des espaces verts, solutions alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires, taille et entretien des arbres.

VI. TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX

1) Les travaux réalisés : réfection du dortoir des maternelles, ramassage des feuilles, divers travaux de réfection au cimetière. Les illuminations de Noël seront installées durant la première semaine de

décembre. A noter la présence de deux stagiaires parmi l'équipe technique : un scolaire pour un stage de découverte (1 semaine) et un jeune dans le cadre d'une mesure de réparation durant 2 jours.

2) La fourniture de barillets de portes à l'Ecole s'élève à 185,14 €.

3) Des bancs de pierre seront installés au printemps à la Haute Pommeraie (à côté de l'abribus) et à la Basse Pommeraie (bord de Charente).

4) Changements de dénomination de nom de rue :

- Le Conseil a donné une suite favorable au changement du nom Chemin des Lavandières sur une partie du chemin en rue de Gibrand, à partir du 1^{er} février. L'actuelle rue de Gibrand sera prolongée sur toute la partie goudronnée avec affectation de nouveaux numéros (31, 33, 34). La pancarte Chemin des Lavandières sera installée à l'entrée effective du chemin en contrebas.
- Le Conseil a donné une réponse négative au changement du 63, route des Abaupains en rue des Troquarts : aucune entrée n'est matérialisée dans cette rue.

VII. INTERCOMMUNALITE

1) Communauté de Communes :

Durant la réunion du 28 novembre, une convention « Terr'innov » a été signée entre la Communauté de Communes avec GDF Suez avec, pour objectif, la mise en place sur le territoire des 18 communes (16 600 habitants) d'une stratégie énergétique dont la finalité est de produire plus d'énergie renouvelable que d'énergie consommée d'ici 2030. Un diagnostic énergétique sera fait : recherches d'économies d'énergie éventuelles, étude de la mise en place de nouveaux outils de production d'énergie (photovoltaïque, éolien, méthanisation). Un plan d'action énergétique territorial devrait être proposé. La question de la prise de compétence « péri-éducative », liée à la réforme des rythmes scolaires, a été différée.

2) Saintonge romane :

Lors de la réunion du 25 novembre au titre du « Programme Leader » 7 dossiers ont été étudiés dont un concerne notre commune (installation d'un essaim par un apiculteur).

3) Syndicat des Eaux :

Vote du budget le 7 novembre sans augmentation de tarif. Le budget est cependant pénalisé du fait de la croissance du nombre d'abonnés et de la diminution de la consommation d'eau (prise de conscience de la réduction de consommation).

4) Pierres & eau :

Assemblée générale du 26 novembre : un intérêt du public pour le label a été remarqué, la notoriété est en progression avec une bonne évolution du Web et une explosion des connexions internet par mobile.

Sur les 60 000 sets de table distribués, 459 ont été retournés avec la réponse du jeu concours. Cette expérience ne sera pas renouvelée, trop de documents n'ont pas été utilisés. Les fiches « produits » seront mieux diffusées. Le budget sera concentré sur la diffusion d'un spot TV diffusé sur Limousin-Poitou-Charentes.

Le Label attribué à Port d'Envaux sera remis en question dès la fin 2014, ainsi que celui de toutes les autres communes ; le nombre de communes adhérentes sera limité à 17. Les membres de l'association doivent préciser la stratégie de candidature, les critères d'admissibilité et préserver la bonne image du label, en prouver l'utilité et qualifier définitivement la définition de l'eau (nature, distance, accessibilité...). La remise en cause des critères sera faite par des membres du Conseil général, Charente-Maritime Tourisme et le CAUE. Les communes élues et prétendantes devront définir un axe de progrès.

5) Association des Maires 17 en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé :

Compte rendu de la réunion du 28 novembre en présence de Madame le Préfet, des quatre sous-préfets et de nombreux maires de Saintonge romane et Vals de Saintonge. Les sujets suivants ont fait l'objet de débat :

- actualisation du projet Régional de Santé et évolutions attendues sur le territoire de Charente Maritime
- modalités de prise en charge des soins psychiatriques sans consentement
- délivrance des certificats de décès - procédure durant les plages de permanence des soins
- Pacte Territoire-Santé : lutte contre les déserts médicaux
- la qualité des eaux de baignade : bilan du contrôle sanitaire des baignades et établissements de bain (89 plages et 8 baignades en eau douce, 44 établissements permanents avec piscines).
Présentation des nouveautés du contrôle sanitaire et du classement des baignades.

VIII. ASSOCIATIONS

Le compte rendu des activités passées et à venir, est présenté par Mme GUIBERTEAU :

<u>1) Manifestations passées</u>	
ECHAPPE BELLE : Bal Country – 27 octobre	145 entrées - après-midi très réussi
Cérémonie du Souvenir : guerre 14-18 - 11 novembre	La collecte, faite par Marine et Mathilde, a rapporté 68,50 €
APPE Basket : loto - 17 novembre	220 entrées, bonne ambiance, bon bénéfice
Association de Parents d'élèves : Marché de l'Avent	Pic de fréquentation entre 14h30 et 16h30 Accueil convivial et chaleureux, repas excellent, spectacle des enfants très apprécié, 110 repas vendus, 350 crêpes, 10 l de vin chaud, 43 exposants, le stand des poneys a très bien marché et a été très apprécié. Bilan très positif.
<u>2) Manifestations à venir</u>	
Téléthon	8 décembre
CLUB AUTOMNE : Repas de Noël	15 décembre - Salle des Fêtes
La Pêche : Assemblée générale	17 décembre à 18h00 - Salle des Fêtes
Association de Parents d'élèves: visite du Père Noël à l'école	19 décembre
APPE Basket : Noël du Basket	21 décembre
Présentation du livre : Port d'Envaux « <i>images d'autrefois</i> »	21 décembre - 11h30 - Bistrot des Halles

IX. QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES

1) Recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2014 :

Le Conseil Municipal prend la délibération fixant :

- la définition du nombre de districts, la nomination de 3 agents recenseurs et la désignation du coordonnateur communal (Monsieur Bernard Moreau),
- les modalités de rémunération des agents recenseurs : tarifs par feuille de logement, par bulletin individuel, indemnités de déplacement, heures de formation (2 demi journées).

2) Atelier/Formation organisée par l'ADL (Association départementale pour l'Aide à la Lecture :

« *Organiser une manifestation culturelle en Bibliothèque* » par JJ EPRON, le 3 décembre. La Médiathèque procèdera à la vente des livres résultant du désherbage récent du fonds destiné aux enfants, du 30 novembre au 11 décembre. La somme récoltée sera transmise aux organisateurs locaux du Téléthon.

3) Le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine :

Effectué le 23 octobre (sanitaires publics du Centre Bourg de Port d'Envaux) conclut à une eau conforme aux paramètres étudiés.

4) « Taxi Mouettes » :

Service de proximité dont l'objectif est de répondre aux besoins des personnes n'ayant pas accès à la voiture individuelle. Les informations seront mises dans le bulletin municipal.

5) Demande de la FNACA pour la commémoration du 19 mars :

Accord pour l'organisation de la cérémonie de commémoration de la Guerre d'Algérie, à Port d'Envaux, le 19 mars 2014 à 18h00 avec un vin d'honneur à l'issue de la cérémonie.

6) Vérification de l'amplitude des horaires d'éclairage public :

La fermeture de l'éclairage public a été fixé à 22h30. La coupure de l'éclairage à la Margelière sera effectuée.

7) Etat de la Cabane stade de Port d'Envaux :

Un entretien permanent serait judicieux.

8) Devant la recrudescence des vols à domicile :

Un appel à la vigilance sera demandé aux villageois par le biais du bulletin municipal : surveiller le passage de véhicule suspect, relever les numéros des voitures et le signaler à la gendarmerie ou au garde-champêtre (06 08 98 88 17).

X. PROCHAINE RÉUNION

Vendredi 20 décembre 2013 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.